

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	17
Nombre de conseillers municipaux votants :	22
Date de convocation du Conseil Municipal :	16/01/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, MM. François FAVRE, Pierre HACQUIN, Mme Isabelle MERCIER, M. Amar AYEUB, Adjoints, Mmes Renée RICHARD, Corinne DURAND, MM. Emmanuel SOGNO, Frédéric BARANSKI, Mmes Alexandra DALLIERE, Elisabeth DEAL, M. Jean-Yves LE VEN, Mme Marie-Noëlle BOURQUIN, MM. Henri VIDAL, Jean FEIREISEN Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Hélène ANSELME à M. Amar AYEUB,
Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX à M. Alban MAGNIN,
M. Sébastien BURETTE à Mme Virginie LACAS
M. Michel PIERREL à M. Pierre HACQUIN
Mme Giovanna VANDONI à M. François FAVRE

ABSENTS : MM. Alain CHAMOT, Clément VILLEMAGNE, Pascal GRIBOUVAL, Mmes Elodie POIRIER, Anna FRANCHI.

M. David EXCOFFIER est élu secrétaire de séance.

DCM20260122-02

OBJET : MARCHES PUBLICS (1.1) – Construction d'un bâtiment scolaire - Attribution des marchés publics de travaux

Vu la délibération DCM20231012-05 approuvant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par DMA Architectures ;

Vu la délibération DCM20241212-03 approuvant l'Avant-Projet Définitif (APD) et l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre ;

M. le Maire rappelle que l'école maternelle de Valleiry, édifiée il y a une cinquantaine d'année, présente depuis plusieurs années des signes manifestes de saturation et de vétusté. Initialement dimensionnée pour accueillir cinq classes, elle en compte désormais huit, au-delà de sa capacité de conception.

DCM20260122-02



Les études de projections démographiques, intégrant le fort dynamisme du territoire communal, mettent en évidence un besoin de classes supplémentaires à l'horizon 2028.

Cette évolution significative des effectifs génère des besoins particulièrement importants en matière de capacité et de conditions d'accueil. Or, le site existant ne permet aucune extension ou reconfiguration fonctionnelle, en raison d'une architecture non évolutive et d'un bâti ancien ne répondant plus pleinement aux exigences actuelles en termes de confort, de performance énergétique, d'accessibilité et de fonctionnalité des espaces pédagogiques.

Au regard de ces constats, la commune de Valleiry a engagé une réflexion visant à la création d'une nouvelle école maternelle de dix classes, en substitution de l'établissement existant, dont la rénovation et l'extension ne constituent pas des solutions adaptées aux enjeux actuels et futurs.

Le projet est envisagé au nord du groupe scolaire actuel, de l'autre côté des voies ferrées, sur un site permettant une implantation conforme aux besoins pédagogiques, réglementaires et environnementaux.

Sur la base du présent programme fonctionnel et technique, l'opération comprend donc :

- ✓ La construction d'une nouvelle école maternelle de 10 classes : environ 2.363 m² SDO ; Elle abritera une unité de restauration scolaire ainsi qu'une salle de motricité et une salle périscolaire.
- ✓ L'aménagement des espaces extérieurs : cour, préau, stationnements, cheminements et accès spécifiques : 3.000 m².

Une consultation a été lancée le 19 septembre 2025, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (JOUE) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE).

La consultation était constituée de 17 lots suivants :

Lot 1 : Gros oeuvre

Lot 2 : Charpente ossature bois zinguerie

Lot 3 : Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieurs bois - stores solaires

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lot 6 : Cloisons doublage faux plafonds

Lot 7 : Chapes Carrelage faïences

Lot 8 : Sols souples

Lot 9 : Peinture intérieure extérieure

Lot 10 : Serrurerie

Lot 11 : Ascenseur

Lot 12 : Chauffage sanitaire

Lot 13 : Ventilation

Lot 14 : Electricité courants forts et faibles

Lot 15 : Cuisine

Lot 16 : Terrassements réseaux

Lot 17 : Aménagements paysagers - espaces verts

La remise des offres était le 17 octobre 2025 à 17h00, 85 plis reçus dans les délais.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 15 janvier 2026 à 17h00 et à proposer de retenir les candidats suivants :

Lot 1 : Gros oeuvre à l'entreprise BACCHETTI ET FILS, sise 74930 SCIENTRIER pour l'offre de base, pour un montant de 1 575 000,00 € HT

DCM20260122-02

- Lot 2 : Charpente ossature bois zinguerie, déclaré sans suite
Lot 3 : Etanchéité à l'entreprise AMP ETANCHEITE, sise 74250 La tour pour l'offre de base, pour un montant de 354 216,83 € HT ;
Lot 4 : Menuiseries extérieurs bois - stores solaires, déclaré infructueux
Lot 5 : Menuiseries intérieures à l'entreprise BOUVIER FRERES, sise 74150 Vallieres-sur-fier pour l'offre de base, pour un montant de 867 139,30 € HT
Lot 6 : Cloisons doublage faux plafonds à l'entreprise COBERT, sise 69100 Villeurbanne pour l'offre de base, pour un montant de 206 959,19 € HT
Lot 7 : Chapes Carrelage faïences à l'entreprise CARRELAGES DU HAUT BUGEY, sise 01580 Izernore pour l'offre de base, pour un montant de 83 668,12 € HT
Lot 8 : Sols souples à l'entreprise CIOLFI, sise 38430 Moirans pour l'offre de base et la PSE n°6, pour un montant de 117 312,65 € HT
Lot 9 : Peinture intérieure extérieure à l'entreprise COBERT, sise 69100 Villeurbanne pour l'offre de base, pour un montant de 118 146,88 € HT
Lot 10 : Serrurerie, déclaré sans suite
Lot 11 : Ascenseur à l'entreprise TK ELEVATOR, sise 49000 Angers pour l'offre de base, pour un montant de 23 950,00 € HT
Lot 12 : Chauffage sanitaire à l'entreprise EITF, sise 74330 Epagny metz-tes pour l'offre de base et la PSE n°10, pour un montant de 516 502,05 € HT
Lot 13 : Ventilation à l'entreprise MEYER, sise 74370 Argonay pour l'offre de base, pour le montant de 274 100,00 € HT
Lot 14 : Electricité courants forts et faibles à l'entreprise GRANDCHAMP, sise 74520 Vulbens pour l'offre de base et la PSE n°8, pour un montant de 400 765,30 € HT
Lot 15 : Cuisine à l'entreprise ROUSSEY & FILS, sise 73230 Barby pour l'offre de base, pour un montant de 25 760,00 € HT
Lot 16 : Terrassements réseaux à l'entreprise BESSON, sise 74270 Marlioz pour l'offre de base et la PSE n°9, pour un montant de 327 471,82 € HT
Lot 17 : Aménagements paysagers - espaces verts à l'entreprise SAEV, sise 74330 SILLINGY pour l'offre de base et la PSE n°11, pour un montant de 596 177,20 € HT ;

Le montant global de l'opération est de 7 096 769,34 € HT, pour une estimation donnée de 7 309 763,50 € HT.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles et notamment ses articles L.2121-21, L.1414-3 et L.5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment, ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 ;

Vu la délibération n° DCM20230406-03 donnant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ;

Vu la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres, réunie le 15 janvier 2026 ;

DECISION

Après exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

Article 1 : ATTRIBUE les marchés suivants :

Lot 1 : Gros œuvre à l'entreprise BACCHETTI ET FILS, sise 74930 SCIENTRIER pour l'offre de base, pour un montant de 1 575 000,00 € HT

DCM20260122-02

SLOW

- Lot 3 : Etanchéité à l'entreprise AMP ETANCHEITE, sise 74250 La tour pour l'offre de base, pour un montant de 354 216,83 € HT ;
- Lot 5 : Menuiseries intérieures à l'entreprise BOUVIER FRERES, sise 74150 Vallieres-sur-fier pour l'offre de base, pour un montant de 867 139,30 € HT
- Lot 6 : Cloisons doublage faux plafonds à l'entreprise COBERT, sise 69100 Villeurbanne pour l'offre de base, pour un montant de 206 959,19 € HT
- Lot 7 : Chapes Carrelage faïences à l'entreprise CARRELAGES DU HAUT BUGEY, sise 01580 Izernore pour l'offre de base, pour un montant de 83 668,12 € HT
- Lot 8 : Sols souples à l'entreprise CIOLFI, sise 38430 Moirans pour l'offre de base et la PSE n°6, pour un montant de 117 312,65 € HT
- Lot 9 : Peinture intérieure extérieure à l'entreprise COBERT, sise 69100 Villeurbanne pour l'offre de base, pour un montant de 118 146,88 € HT
- Lot 11 : Ascenseur à l'entreprise TK ELEVATOR, sise 49000 Angers pour l'offre de base, pour un montant de 23 950,00 € HT
- Lot 12 : Chauffage sanitaire à l'entreprise EITF, sise 74330 Epagny metz-tes pour l'offre de base et la PSE n°10, pour un montant de 516 502,05 € HT
- Lot 13 : Ventilation à l'entreprise MEYER, sise 74370 Argonay pour l'offre de base, pour le montant de 274 100,00 € HT
- Lot 14 : Electricité courants forts et faibles à l'entreprise GRANDCHAMP, sise 74520 Vulbens pour l'offre de base et la PSE n°8, pour un montant de 400 765,30 € HT
- Lot 15 : Cuisine à l'entreprise ROUSSEY & FILS, sise 73230 Barby pour l'offre de base, pour un montant de 25 760,00 € HT
- Lot 16 : Terrassements réseaux à l'entreprise BESSON, sise 74270 Marlioz pour l'offre de base et la PSE n°9, pour un montant de 327 471,82 € HT
- Lot 17 : Aménagements paysagers - espaces verts à l'entreprise SAEV, sise 74330 SILLINGY pour l'offre de base et la PSE n°11, pour un montant de 596 177,20 € HT ;

Article 2 : DECLARE sans suite, et de relancer les marchés suivants :

- Lot 2 : Charpente ossature bois zinguerie, déclaré sans suite
- Lot 10 : Serrurerie, déclaré sans suite

Article 3 : DECLARE infructueux, et de relancer le marché suivant :

- Lot 4 : Menuiseries extérieurs bois - stores solaires, déclaré infructueux

Article 4 : RAPPELLE que les crédits sont inscrits au budget principal

Article 5 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés et toutes pièces annexes.

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Alban MAGNIN



DCM20260122-02